Hartcentrum OLV Aalst

olv Top in Zorg.

OLV Ziekenhuis asbl

CENTRE DE CARDIOLOGIE

Informations pour les patients

Examen électrophysiologique et ablation percutanée

Madame,

Monsieur,

En concertation avec votre médecin traitant et avec votre accord, un rendez-vous a été pris afin que vous puissiez bénéficier d'un examen électrophysiologique éventuellement associé ou non à une ablation percutanée.

Ci-joint, vous trouverez deux documents :

(1) un document d'information (blanc) ;

(2) deux formulaires de consentement (blanc et couleur).

Nous vous invitons à lire attentivement le document d'information et le formulaire de consentement joints à la présente. Afin que nous puissions planifier l'intervention, nous vous prions de signer l'exemplaire de couleur du formulaire de consentement et de le remettre à l'infirmière ou l'infirmier qui viendra le chercher. Vous pouvez conserver l'exemplaire blanc de ce document.

Si vous souhaitez poser d'autres questions, vous trouverez tous les numéros de téléphone utiles dans le document d'information. En outre, vous pouvez à tout moment retirer votre consentement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

L'équipe de cardiologie
OLV-Ziekenhuis Aalst

Campus Aalst
Moorselbaan 164
9300 Aalst
T. 053 72 41 11
F. 053 72 45 86

Campus Asse
Bloklaan 5
1730 Asse
T. 02 300 61 11
F. 02 300 63 00

Campus Ninove
Biezenstraat 2
9400 Ninove
T. 054 31 21 11
F. 054 31 21 21

Hartcentrum OLV Aalst

olv Top in Zorg.

OLV Ziekenhuis asbl

CENTRE DE CARDIOLOGIE

Examen électrophysiologique et ablation percutanée.

Introduction

Par ce document, l'équipe de cardiologie de l'OLV Ziekenhuis souhaite vous fournir de plus amples informations sur l'examen électrophysiologique et l'ablation percutanée. Notre but est de vous décrire l'examen de manière aussi concise et claire que possible. Il est probable qu'après avoir lu ces informations, vous vous posiez encore des questions. N'hésitez pas à en discuter avec un de vos médecins traitants ou avec un membre du personnel infirmier.

Si vous êtes enceinte, ou s'il est possible que vous soyez enceinte, vous ne pouvez en aucun cas subir cet examen ou ce traitement !!

Généralités

L'examen électrophysiologique est un examen qui vise à étudier la conduction électrique dans le cœur. Ceci permet de mettre en évidence d'éventuels troubles de la conduction ou des troubles du rythme cardiaque. Les sondes sont amenées jusqu'au couer par les veines et les artères du pli de l'aine, du coude ou du poignet.

Une ablation percutanée permet de réduire d'éventuels troubles du rythme en appliquant d'énergie en des endroits bien précis du cœur qui auront été défini comme étant à l'origine de ces troubles du rythme.

Préparation à l'examen

Un examen électrophysiologique et une ablation percutanée sont effectués généralement au cours d'une courte hospitalisation, parfois en hôpital de jour.
Avant l'examen proprement dit, certains examens doivent parfois être pratiqués : analyse sanguine, radiographie des poumons et électrocardiogramme. Ces examens ont lieu la veille du cathétérisme cardiaque.
Un membre du personnel infirmier vous rasera le corps à l'endroit où l'examen doit être pratiqué (pli de l'aine ou poignet).
Avant de vous rendre en salle de cathétérisme, vous recevrez deux comprimés. Le premier est un calmant léger, le second est un médicament destiné à atténuer une allergie éventuelle au produit de contraste. Vous devez prendre ces deux comprimés avec un peu d'eau.

Une perfusion sera insérée dans votre bras, afin que des médicaments puissent vous être administrés pendant le cathétérisme. Il vous sera également demandé de mettre une blouse d'opéré.
Nous vous conseillons d'uriner avant de partir pour la salle de cathétérisme. Vous pouvez garder vos lunettes.

Campus Aalst
Moorselbaan 164
9300 Aalst
T. 053 72 41 11
F. 053 72 45 86

Campus Asse
Bloklaan 5
1730 Asse
T. 02 300 61 11
F. 02 300 63 00

Campus Ninove
Biezenstraat 2
9400 Ninove
T. 054 31 21 11
F. 054 31 21 21

OLV Ziekenhuis asbl

CENTRE DE CARDIOLOGIE

L'examen électrophysiologique

À votre arrivée dans la salle de cathétérisme, vous devrez vous allonger sur la table d'examen. Ensuite, des électrodes vous seront collées sur le corps. Vous serez entouré d'une multitude d'appareils. Vous ne devez pas vous en effrayer.

L'infirmière ou l'infirmier vous préparera alors pour l'examen. La zone de votre aine ou de votre poignet sera désinfectée avec soin. Ensuite, vous serez entièrement recouvert(e) de champs stériles. Seul votre visage restera dégagé.

Une anesthésie locale sera pratiquée à l'endroit où les cathéters seront introduits. Cette procédure est comparable à une piqûre chez le dentiste. Le médecin attendra ensuite quelques instants que l'anesthésie agisse. À partir de ce moment, vous ne ressentirez plus aucune douleur. Si c'était malgré tout le cas, dites-le afin que nous puissions vous administrer une dose supplémentaire d'anesthésique.

L'examen proprement dit commencera alors. Une ou plusieurs sondes sera d'abord introduit par l'aine jusque dans les cavités cardiaques. La progression de ces sondes ne provoque aucune sensation. Les stimulations électriques qui font partie de l'examen ne sont pas douloureuse mais vous pourrez ressentir de temps des irrégularités du rythme cardiaque. Ceci est parfaitement normal. L'infirmière et le médecin vous en avertiront pour que vous ne soyez pas pris au dépourvu.

L'examen complet (du début à la fin) dure généralement moins d'une heure. Si vous éprouvez une gêne quelconque pendant l'examen, n'hésitez pas à le dire au médecin ou à l'infirmière ou l'infirmier.

Après l'examen

Après l'examen, l'infirmière ou l'infirmier présent dans la salle de cathétérisme retirera toutes les sondes. Un pansement compressif sera mis en place et vous devrez rester allongé(e) pendant quelques heures. Il est très important que vous restiez couché(e) afin d'éviter toute hémorragie, surtout si l'examen a été pratiqué via l'aine. L'infirmière ou l'infirmier vous dira quand vous pouvez vous lever.
Vous devez attendre une heure après le retrait du tube avant de recommencer à boire et manger.
L'infirmière ou l'infirmier mesurera régulièrement votre tension artérielle et votre pouls et contrôlera votre aine, pli du coude ou poignet.
Comme vous devez rester allongé(e), il est possible que vous ayez mal au dos ou que vous ayez froid. C'est tout à fait normal. Toutefois, n'hésitez pas à le signaler à l'infirmière ou à l'infirmier. Un analgésique ou une couverture supplémentaire pourra améliorer votre confort.

Des complications peuvent-elles survenir après un examen électrophysiologique ?

Les contrôles infirmiers attentifs après la coronarographie/le cathétérisme sont destinés à prévenir les complications ou à les repérer rapidement. Néanmoins, des problèmes peuvent survenir. Il s'agit généralement de nausées ou d'une hémorragie à l'endroit où le cathéter a été introduit (surtout au niveau de l'aine). Afin d'éviter les hémorragies à l'endroit d'insertion du cathéter, il est important de respecter les consignes et de ne pas vous lever avant d'en avoir reçu l'autorisation. Une hémorragie d'ampleur limitée est toujours possible et peut s'accompagner d'un gonflement local et d'une coloration bleuâtre (hématome) au niveau de l'aine. Vous ne devez pas vous inquiéter. Plusieurs jours peuvent être nécessaires avant que l'hématome disparaisse complètement. Les infirmiers et les médecins ont été spécialement formés afin que tout soit rapidement sous contrôle. Dès lors, pour votre sécurité, il est important que vous suiviez leurs instructions, même si ce qu'ils vous demandent vous semble superflu.

Campus Aalst
Moorselbaan 164
9300 Aalst
T. 053 72 41 11
F. 053 72 45 86

Campus Asse
Bloklaan 5
1730 Asse
T. 02 300 61 11
F. 02 300 63 00

Campus Ninove
Biezenstraat 2
9400 Ninove
T. 054 31 21 11
F. 054 31 21 21

OLV Ziekenhuis asbl

CENTRE DE CARDIOLOGIE

La sortie de l'hôpital

Le cardiologue étudiera d'abord avec soin les résultats de l'examen (en concertation avec des confrères). Ensuite, il viendra dans votre chambre afin de discuter avec vous des résultats de l'examen. L'infirmière ou l'infirmier vous dira à quelle heure environ le médecin viendra vous voir.
Parfois une ablation vous sera proposée. Dans certains cas celle-ci sera effectuée pendant la même session. Ceci dépend du type de trouble du rythme mis en évidence.

L'ablation percutanée

Une ablation percutanée a pour but d'interrompre le fonctionnement de tissu nerveux ou 'tissu de conduction' responsable de trouble du rythme. Pour ce faire, de l'énergie est appliquée en des points précis de la surface interne du cœur ? Les procédures se déroulent comme l'examen électrophysiologique préalable. Certains types d'ablation se déroulent sous anesthésie générale. Lorsque ce n'est pas le cas, il est possible que l'application d'énergie dans le cœur provoque une légère douleur de courte durée. Ce n'est anormal mais vous pouvez bien entendu toujours en avertir le cardiologue ou les infirmières.

Après l'ablation

Après l'intervention, les cathéters seront retirés. L'infirmière ou l'infirmier vous reconduira dans votre chambre, dans votre lit. Il est très important que vous restiez couché(e), afin d'éviter un hématome ou une hémorragie. L'infirmière ou l'infirmier vous dira quand vous pouvez vous lever. Vous pouvez recommencer à boire environ une heure après le retrait des sondes.
L'infirmière ou l'infirmier mesurera régulièrement votre tension artérielle et votre pouls et contrôlera votre aine.
Comme vous devez rester allongé(e), il est possible que vous ayez mal au dos ou que vous ayez froid. C'est tout à fait normal. Toutefois, n'hésitez pas à le signaler à l'infirmière ou à l'infirmier. Un analgésique ou une couverture supplémentaire pourra améliorer votre confort.

Des complications peuvent-elles survenir après une ablation ?

Les contrôles infirmiers attentifs après la dilatation sont destinés à prévenir les complications ou à les repérer rapidement. Néanmoins, des problèmes peuvent survenir. Il s'agit généralement de nausées, d'une douleur dans la poitrine ou d'une hémorragie au niveau de l'aine pouvant provoquer un hématome de plus ou moins grande ampleur. Afin d'éviter ces complications, respectez les consignes du personnel infirmier, même si elles vous semblent à première vue superflues.
Si, après la dilatation, vous ressentez à nouveau une douleur dans la poitrine, informez-en immédiatement un membre du personnel infirmier ou un médecin. Dans des cas exceptionnels, le segment dilaté se bouche à nouveau et une seconde dilatation est nécessaire.

La sortie de l'hôpital

Avant que vous quittiez l'hôpital, le cardiologue qui a réalisé l'intervention viendra dans votre chambre. L'infirmière ou l'infirmier vous dira à quelle heure environ le médecin viendra vous voir. Le jour de votre sortie de l'hôpital, l'infirmière ou l'infirmier en chef viendra aussi vous voir dans votre chambre. Vous pourrez lui poser des questions et vous informer des formalités pratiques.
Environ trente jours plus tard, un membre du personnel infirmier ou une secrétaire médicale appelle les patients qui ont subi une intervention. Le but de cet appel est de prendre en charge les complications tardives éventuelles.

Campus Aalst
Moorselbaan 164
9300 Aalst
T. 053 72 41 11
F. 053 72 45 86

Campus Asse
Bloklaan 5
1730 Asse
T. 02 300 61 11
F. 02 300 63 00

Campus Ninove
Biezenstraat 2
9400 Ninove
T. 054 31 21 11
F. 054 31 21 21

OLV Ziekenhuis asbl

CENTRE DE CARDIOLOGIE

Quelques questions fréquentes

Puis-je réserver une chambre ?

Si vous avez une préférence pour une chambre donnée, vous pouvez appeler le service des admissions de cardiologie du campus Aalst (053/72 44 37) ou du campus Asse (tél. 02/300 63 37).
Nous tiendrons compte de votre souhait. Cependant, les chambres retenues peuvent être occupées en cas d'admissions urgentes ou imprévues. Nous ne pouvons donc vous fournir aucune garantie absolue quant au choix de votre chambre. Nous vous remercions de votre compréhension.

Que ne dois-je pas oublier lorsque je viens à l'hôpital pour subir un examen électrophysiologique ?

- Carte SIS
- Carte d'identité
- Carte de groupe sanguin
- Médicaments que vous prenez chez vous
- Éventuellement, la lettre de votre généraliste ou spécialiste
- Nécessaire de toilette

PAS d'argent ni d'objets de valeur. Les chambres sont équipées d'un coffre. Vous pouvez éventuellement y déposer ce que vous souhaitez. Dans votre intérêt, ne laissez **JAMAIS** d'objets de valeur sans surveillance.

Quand puis-je reprendre le travail ?

En principe, 24 heures après un cathétérisme cardiaque, vous pouvez reprendre vos activités normales.
Cependant, quelques règles importantes sont à respecter :

- Soulever des objets lourds et faire du vélo : attendre 3 jours.
- Prendre un bain : attendre 3 jours ; vous pouvez prendre une douche.

Un cathétérisme cardiaque n'est pas un traitement. Par conséquent, si vous étiez déjà en incapacité de travail avant l'examen, vous devez discuter avec le médecin de la reprise de vos activités professionnelles. Il est possible que la coronarographie mette en évidence certaines lésions qui ne permettent pas la reprise du travail.

La reprise du travail après une dilatation par ballonnet fera l'objet d'un entretien avec votre cardiologue traitant. En principe, vous pouvez reprendre vos activités normales 48 heures après l'intervention. Les règles importantes à respecter sont les mêmes que dans le cas d'un cathétérisme cardiaque.

Dois-je être à jeun avant de passer l'examen ?

Vous pouvez manger jusqu'à six heures avant l'intervention. Ensuite, vous devez être à jeun (vous ne pouvez ni manger, ni boire).

Puis-je prendre les médicaments que je prends habituellement chez moi ?

Lors de votre admission à l'hôpital, un membre du personnel infirmier prendra note des médicaments que vous prenez habituellement chez vous. Vous recevrez ensuite des instructions claires sur les médicaments que vous pouvez continuer à prendre et ceux que vous devez arrêter. Il est donc essentiel que vous apportiez vos médicaments à l'hôpital.
Si vous prenez des anticoagulants tels que **Marcoumar®, Marevan® ou Sintrom®**, vous devez les arrêter quatre jours avant votre hospitalisation et en informer votre généraliste. En effet, il est possible que ces médicaments doivent être remplacés temporairement par des injections. En cas de traitement par Pradaxa ou Xarelto, vous

Campus Aalst
Moorselbaan 164
9300 Aalst
T. 053 72 41 11
F. 053 72 45 86

Campus Asse
Bloklaan 5
1730 Asse
T. 02 300 61 11
F. 02 300 63 00

Campus Ninove
Biezenstraat 2
9400 Ninove
T. 054 31 21 11
F. 054 31 21 21

OLV Ziekenhuis asbl

CENTRE DE CARDIOLOGIE

devez arrêter ces médicaments au moins 24 heures avant l'examen. En cas de doute, vous pouvez toujours nous appeler. Afin d'éviter tout malentendu, précisons qu'Aspirine® et Plavix® ne sont pas des anticoagulants et ne doivent donc PAS être arrêtés.

Puis-je conduire une voiture après un examen coronarien ou un examen électrophysiologique ou une ablation ?

En principe, vous êtes apte à conduire un véhicule après ces procédures.
Si ce n'est PAS le cas, votre cardiologue vous en informera explicitement après la procédure.

À qui puis-je m'adresser pour faire compléter les attestations destinées à mon assurance, ma mutualité ou mon employeur ?

Gardez toujours ces attestations dans votre chambre. Si le médecin doit les compléter, il le fera le jour de votre sortie de l'hôpital. En ce qui concerne les attestations qui doivent être complétées par l'hôpital, vous pouvez vous adresser à la réception le jour où vous quittez l'hôpital.
Si vous avez besoin de plus de précisions à ce sujet, vous pouvez toujours vous adresser à l'infirmière ou l'infirmier en chef du service.

Quelles formalités dois-je accomplir avant de quitter l'hôpital ?

Avant de quitter l'hôpital, vous devez vous présenter au bureau des infirmiers du service.
Vous ne devez rien payer sur place. La facture de l'hôpital vous sera envoyée plus tard.

Quelques numéros de téléphone utiles

	Campus Aalst	Campus Asse
Réception générale de l'OLV Ziekenhuis	053 72 42 11	02 300 61 11

Réception du secrétariat de cardiologie		053 72 44 33	02 300 63 37
Secrétariat d' électrophysiologie		053 72 44 37	
Services d'hospitalisation	X4N	053 72 42 43	02 300 62 84
	X2Z	053 72 43 50	
	X2N	053 72 48 20	
Service infirmier VE05			02 300 6090

Nous espérons que cette brochure a répondu à vos attentes. Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez signer le formulaire ci-joint et l'apporter lors de votre admission à l'hôpital.

Campus Aalst
Moorselbaan 164
9300 Aalst
T. 053 72 41 11
F. 053 72 45 86

Campus Asse
Bloklaan 5
1730 Asse
T. 02 300 61 11
F. 02 300 63 00

Campus Ninove
Biezenstraat 2
9400 Ninove
T. 054 31 21 11
F. 054 31 21 21

Hartcentrum OLV Aalst

olv Top in Zorg.

OLV Ziekenhuis asbl

CENTRE DE CARDIOLOGIE

Consentement éclairé

Chère patiente,
Cher patient

Votre médecin traitant vous a adressé(e) à nous en vue d'un examen électrophysiologique ou d'une ablation percutanée. En signant ce formulaire, vous confirmez que

- vous avez reçu suffisamment d'informations relatives aux avantages et inconvénients de l'intervention prévue ;
- vous autorisez le traitement anonyme de diverses données à caractère médical dans une base de données nationale et européenne, gérée aux niveaux respectifs par le groupe de travail belge de cardiologie invasive et la European Society of Cardiology, dans le cadre d'un remboursement éventuel par l'INAMI. Il va de soi que vos données seront enregistrées de manière anonyme dans la base de données et qu'elles seront sécurisées. Seuls vos médecins traitants seront autorisés à consulter vos données confidentielles.

Si vous possédez une assurance hospitalisation, nous vous conseillons de lire attentivement les clauses de votre police au préalable et, le cas échéant, de contacter votre agent d'assurance afin de savoir quels coûts vous pouvez récupérer.

Dans un souci d'exhaustivité, nous vous signalons que si, pour des raisons personnelles, vous réservez une chambre particulière et qu'une telle chambre vous est effectivement attribuée lors de votre admission, un supplément maximum de 150% par rapport aux tarifs de l'accord peut vous être porté en compte sur les honoraires de tous les médecins traitants, indépendamment du fait que votre médecin soit conventionné ou pas. N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous souhaitez. Le personnel infirmier et les médecins y répondront volontiers. Pour toutes les questions financières relatives à cette procédure et/ou à votre facture, vous pouvez vous adresser au point d'information du service des patients, à l'accueil (tél. : ……..)

Lors de votre prochaine prise de sang, nous souhaiterions vous prélever quelques millilitres de sang supplémentaires en vue d'analyses ADN portant sur l'origine génétique des maladies cardiaques, notamment de l'insuffisance cardiaque, du rétrécissement des artères coronaires et des troubles du rythme cardiaque. L'ADN est le matériel héréditaire transmis par les parents aux enfants. Vous pouvez indiquer, ci-dessous, si vous acceptez ce prélèvement. Si vous ne souhaitez pas participer à ces analyses, votre décision n'aura aucune répercussion négative sur votre traitement.

Avant, pendant et après une coronarographie ou une intervention coronarienne percutanée, des informations supplémentaires doivent souvent être collectées en ce qui concerne l'irrigation sanguine de votre cœur et/ou l'état de la paroi de vos artères coronaires.
Ces informations sont importantes afin de permettre un choix optimal parmi les différentes options de traitement. Dans certain cas on vous proposera a remplir des questionnaires concernant votre santé avant et après votre traitement.
Votre cardiologue vous invite à participer à l'enregistrement de ces données.
Celles-ci seront stockées dans une base de données, en compagnie d'éléments cliniques, et pourront être analysées (de manière anonyme) dans le cadre d'études scientifiques. Vous pouvez indiquer, ci-dessous, si vous acceptez cet enregistrement. Votre refus éventuel n'aura aucune répercussion sur votre traitement.

Campus Aalst
Moorselbaan 164
9300 Aalst
T. 053 72 41 11
F. 053 72 45 86

Campus Asse
Bloklaan 5
1730 Asse
T. 02 300 61 11
F. 02 300 63 00

Campus Ninove
Biezenstraat 2
9400 Ninove
T. 054 31 21 11
F. 054 31 21 21

DÉCLARATION DU PATIENT

Je soussigné(e),

…….(*nom du patient/de la patiente*),

demeurant à ……..,

confirme par la présente avoir reçu des informations sur la nature de l'intervention, la durée de l'intervention, les avantages et inconvénients de l'intervention, les effets secondaires possibles et les risques liés à l'intervention, les soins après l'intervention, les alternatives possibles et les conséquences financières associées à l'opération et à l'hospitalisation.

autorise le traitement anonyme de diverses données à caractère médical dans une base de données nationale et européenne, gérée aux niveaux respectifs par le groupe de travail belge de cardiologie invasive et la European Society of Cardiology, dans le cadre d'un remboursement éventuel par l'INAMI.

autorise la participation à des analyses ADN et accepte que mes données soient traitées de manière anonyme. J'autorise également les chercheurs à permettre aux instances de contrôle de consulter mon dossier médical.
0 Oui
0 Non

autorise l'enregistrement de mes données cliniques et physiologiques (y compris les clichés d'imagerie médicale) et l'utilisation anonyme de ces données dans le cadre de recherches scientifiques.
0 Oui
0 Non

confirme avoir reçu les informations au préalable et en temps voulu et donner à présent un consentement éclairé. Je sais que je peux retirer mon consentement à tout moment avant l'intervention.

Je confirme avoir reçu deux exemplaires de ce formulaire de consentement éclairé, en avoir signé un et en avoir conservé l'autre à titre d'information.

Fait à …….. (*lieu*), le …… (*date*)

……
(signature du patient/de la patiente, *précédée de la mention « lu et approuvé »*)